



La Direction Générale des Impôts (DGI) a lancé jeudi une campagne de sensibilisation fiscale sous le thème : « Haïti en avant ! » devant porter les citoyens à s’acquitter scrupuleusement et régulièrement de leurs obligations fiscales, a indiqué le directeur général de la DGI Jean Baptiste Clark Neptune.

La campagne consiste à l’installation d’environ 50 panneaux publicitaires dans différentes régions du pays avec des messages institutionnels sur la nécessité pour les contribuables à s’acquitter de leurs impôts, a expliqué le chef de service communication de la DGI François Serrant.

Des spots audio de sensibilisation seront également diffusés dans différents médias du pays et seront relayés par les radios communautaires afin de toucher les zones les plus reculées du pays, a ajouté M. Serrant.

« Cette campagne va permettre de porter l’évangile fiscale dans les coins les plus reculés du pays. Les citoyens vont se familiariser avec l’impôt et nous souhaitons renverser cette tendance qui veut que la province occupe une place négligeable et insignifiante dans nos performances fiscales », a déclaré le directeur de DGI.

M. Neptune a fait savoir que cette campagne n’est pas une fin en soi mais plutôt le corollaire indispensable à la réussite d’un nouveau plan stratégique porteur de réformes institutionnelles majeures pour les 5 prochaines années.

« La DGI devra être une institution moderne appliquant avec équité les lois fiscales faisant preuve dans ses actions de haut niveau d’efficacité et d’efficience offrant un service de qualité aux contribuables pour faciliter leur accomplissement fiscal », a indiqué le numéro 1 de la DGI.

Le directeur général a cité les six objectifs stratégiques que se fixe son administration pour parvenir à la modernisation de l’institution.

Haïti-fiscalité : La DGI lance une campagne de sensibilisation fiscale

Écrit par WJL/HPN
Jeudi, 31 Mai 2012 18:23

Il s'agit entre autre de rationaliser les dépenses de l'organisation pour une gestion plus efficace, simplifier et harmoniser le système fiscale, faciliter l'accomplissement volontaire, organiser et gérer au mieux les ressources humaines, optimiser les performances de l'administration, renforcer les organes de pilotages et de contrôles.

Le directeur adjoint de la DGI Andral Joseph a annoncé la mise en place d'un site internet qui permettra dans un premier temps aux Haïtiens de la diaspora de faire leur déclaration d'impôt et l'avenir payer leurs impôts en ligne.

Wilner Jean Louis
Jnlouis2010@yahoo.fr